



Prolongation candidature passerelles :
3^{ème} année Licence LMD, 1^{ère} année Master (Quota des 20%), 2^{ème} année Master
Année universitaire 2022-2023

Suite aux directives de Mr. Le vice-recteur chargé de la pédagogie, le délai de candidatures en passerelles **3^{ème} année Licence** et **2^{ème} années Master**, ainsi qu'en **1^{ère} année Master (Quota des 20%)** a été prolongé jusqu'au **15/09/2022**.

Les spécialités habilitées à la faculté des Sciences de la Nature et de la Vie sont indiquées dans les tableaux ci-dessous.

Lien de candidature : tinyurl.com/3nxm5kijn accessible aussi en scannant le code QR en bas de la présente annonce.

Licences habilitées

Domaine	Département	Filière	Licences habilités (spécialités)
Sciences de la Nature et de la Vie	Biologie des Organismes	Sciences Biologiques	Biologie et physiologie animale
			Biologie moléculaire
	Ecologie et Environnement	Biotechnologies	Biotechnologie et génomique végétale
		Ecologie et Environnement	Ecologie et Environnement
		Sciences Biologiques	Biologie et physiologie végétale
	Microbiologie et biochimie	Sciences Biologiques	Biochimie
			Microbiologie

Masters habilités

Domaine	Département	Filière	Masters habilités (spécialités)
Sciences de la Nature et de la Vie	Biologie des Organismes	Sciences Biologiques	Biologie animale
			Biologie et pathologie cellulaire
			Biologie moléculaire et cellulaire
	Ecologie et Environnement	Biotechnologies	Biotechnologie végétale
		Ecologie et Environnement	Ecologie des zones arides et semi-arides
		Sciences Biologiques	Biologie de la conservation
	Microbiologie et biochimie	Sciences Biologiques	Ecophysiologie et développement des plantes
			Biochimie appliquée
			Microbiologie appliquée

